



**CINQUIEME COMMISSION
(QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGETAIRES)**

DEUXIEME REPRISE DE LA 70EME SESSION

**DECLARATION DE LA CO
SUR LE POINT 152 INTITULE**

*Présentée par Mme Flora Seka
Conseiller*

New York, le 9 mai 2016

A vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Avant tout propos, je voudrais vous adresser les chaleureuses félicitations de ma délégation pour votre direction remarquable et efficace de nos travaux depuis le début de cette 70ème session. Nous saluons également l'engagement des autres membres de votre Bureau. Nul doute que votre leadership et votre détermination seront un atout précieux lors de cette deuxième reprise de session au calendrier très serré, pour réaliser autant d'exploits que ceux enregistrés au cours des deux précédentes sessions.

Je voudrais également remercier le Contrôleur, Madame Bettina Tucci Bartsiostas, ainsi que le Président du Comité Consultatif pour les Questions Administratives et Budgétaires (CCQAB), Monsieur Carlos Ruiz Massieu, pour la présentation de leurs rapports respectifs relatifs au point 152 de l'ordre du jour intitulé Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

Cette intervention de ma délégation s'aligne sur celle faite par le Groupe africain le 2 mai dernier, concernant l'ensemble des Opérations de Maintien de la Paix.

Monsieur le Président,

Etablie par la résolution 1528(2004) du Conseil de Sécurité, l'ONUCI accompagne depuis douze (12) ans les Autorités ivoiriennes sur la voie de la restauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité à long terme en Côte d'Ivoire.

établi sur la base du mandat 2015 du Conseil de Sécurité et non celui de 2016, auquel il est antérieur.

Ma délégation prend donc note de l'intention du Secrétaire general de présenter, lors de la partie principale de la 71ème session de l'Assemblée générale, un projet de budget révisé qui reflèterait les incidences de la résolution 2284(2016) du Conseil de Sécurité sur le financement de l'ONUCI, pour sa dernière année de fonctionnement.

Ma délégation prend également note de la recommandation du CCQAB portant sur une